Bac Général HGGSP + SES (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Sciences économiques et sociales)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bac-hggsp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Session 2026 • Antilles-Guyane • Jour 2

Code sujet **26-HGGSPJ2AG1** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Sujet de dissertation 1 — Les États, seuls acteurs de la guerre depuis le XVIIIe siècle ?
1 réponses • sujet p. 2–2

Sujet de dissertation 2 — Rivalités et coopérations dans la conquête spatiale
1 réponses • sujet p. 2–2

Étude critique de document — Un débat historique et ses implications politiques : les causes de la Première Guerre mondiale
1 réponses • sujet p. 3–3

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Sujet de dissertation 1

10 points

Les États, seuls acteurs de la guerre depuis le XVIIIe siècle ?

Question Sujet de dissertation 1

Sujet p. 2

> Les États, seuls acteurs de la guerre depuis le XVIIIe siècle ?

Démarche et problématique

Le sujet demande si les États sont les seuls acteurs de la guerre depuis le XVIIIe siècle. Il faut distinguer les États, qui disposent d'autorités politiques et d'armées régulières, des acteurs non étatiques — insurgés, guérillas, mouvements de résistance ou organisations armées transnationales. Il faut aussi distinguer le fait d'être un acteur de la guerre de celui d'en être l'acteur principal : un groupe peut combattre sans être un État, parfois avec le soutien d'un État, parfois contre lui.

Problématique : depuis le XVIIIe siècle, les États ont-ils détenu le monopole de la guerre, ou d'autres acteurs ont-ils participé aux conflits, tandis que les États conservaient une place centrale ?

Plan argumenté :

1. Depuis le XVIIIe siècle, les États organisent et conduisent une grande partie des guerres, grâce à leurs armées, leurs ressources et leurs alliances.
2. Mais ils ne sont pas les seuls acteurs : révoltes, guérillas, mouvements nationaux et résistances combattent aussi, parfois aux côtés d'États, parfois contre eux.
3. Depuis 1945, la diversité des acteurs armés est particulièrement visible, sans faire disparaître le rôle majeur des États, qui combattent, soutiennent des groupes ou négocient la paix.

Rédaction

Depuis le XVIIIe siècle, les États occupent une place majeure dans la conduite de la guerre. Ils disposent d'un gouvernement, peuvent mobiliser des ressources et organisent généralement des armées régulières. Pourtant, les conflits ne se réduisent pas à des affrontements entre États : des insurgés, des guérillas, des mouvements de libération ou des organisations armées transnationales prennent également part aux combats. Il faut donc se demander si les États ont été les seuls acteurs de la guerre depuis le XVIIIe siècle. Les États ont largement dominé l'organisation des guerres, mais ils n'en ont jamais été les seuls acteurs ; la pluralité de ces derniers s'est particulièrement affirmée depuis 1945, sans que les États perdent leur rôle central.

Au XVIIIe siècle, les guerres sont principalement conduites par des États qui poursuivent des objectifs politiques et organisent les armées, les alliances et le financement des opérations. La guerre de Sept Ans, de 1756 à 1763, oppose notamment la France et la Grande-Bretagne, au sein de coalitions et sur plusieurs continents. Les gouvernements et leurs armées y jouent un rôle décisif. Cette capacité de mobilisation s'affirme avec la Révolution française : le 23 août 1793, la Convention décrète la levée en masse pour défendre la République. Les guerres révolutionnaires et napoléoniennes illustrent ainsi la mobilisation de la population par l'État et l'importance croissante de la nation en guerre.

Cette prépondérance étatique n'implique toutefois pas l'exclusivité des États. La guerre d'indépendance des États-Unis, de 1775 à 1783, oppose la Grande-Bretagne aux insurgés des Treize Colonies, organisés politiquement autour du Congrès continental et militairement autour de l'Armée continentale. La France s'allie officiellement aux insurgés en 1778. Le conflit associe donc une rébellion et l'intervention d'États. De

FormaV - document d'entraînement non officiel

même, à partir de 1808, pendant la guerre d'Espagne contre Napoléon, des guérillas espagnoles combattent les forces françaises. Ces exemples montrent que des acteurs qui ne sont pas des États établis peuvent jouer un rôle militaire important, même lorsque le conflit s'inscrit dans des rapports de force entre États.

Au XIXe siècle, des mouvements nationaux et des révoltes contribuent aussi aux conflits, notamment dans les guerres d'indépendance des colonies espagnoles d'Amérique. Les guerres mondiales du XXe siècle sont, pour leur part, principalement conduites par des États et leurs coalitions, mais elles impliquent d'autres acteurs armés. Pendant la Seconde Guerre mondiale, des mouvements de résistance et des groupes de partisans combattent les forces d'occupation dans plusieurs pays européens. Leur action ne remplace pas celle des États belligérants, mais participe aux combats et à la lutte contre l'occupant.

Depuis 1945, les guerres de décolonisation rendent particulièrement visible le rôle des mouvements armés non étatiques. En Indochine, le Viêt Minh combat la France dans le conflit qui se déroule de 1946 à 1954. En Algérie, le Front de libération nationale (FLN), créé en 1954, mène la lutte pour l'indépendance contre la France jusqu'en 1962. Ces mouvements ne sont pas des États au début de leur lutte, mais revendiquent un projet politique et prétendent représenter une population. La guerre du Vietnam révèle également l'imbrication des acteurs : des forces vietnamiennes s'affrontent tandis que les États-Unis interviennent massivement aux côtés du Sud-Vietnam contre le Nord-Vietnam et ses alliés.

À la fin du XXe siècle et au XXIe siècle, certaines organisations armées agissent au-delà des frontières. Al-Qaïda est responsable des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis ; ceux-ci sont suivis notamment d'une intervention américaine en Afghanistan à partir de 2001. En 2014, l'organisation État islamique proclame un « califat » et contrôle des territoires en Irak et en Syrie. Elle dispose de forces armées et exerce certaines fonctions de type étatique, sans être pour autant un État reconnu. Des sociétés militaires privées peuvent aussi participer à des opérations armées ou fournir un soutien militaire ; le groupe Wagner en est un exemple dans plusieurs conflits. Ces situations imposent de distinguer le statut, le projet et le degré d'autonomie de chaque acteur.

La diversification des acteurs ne signifie pas que les États ont cessé d'être centraux. Les guerres entre États persistent : l'invasion de l'Ukraine par la Russie, commencée le 24 février 2022, oppose directement les forces armées de deux États, alors que d'autres pays apportent un soutien à l'Ukraine. Dans d'autres conflits, des groupes armés reçoivent une aide, des armes ou un soutien politique d'États, ce qui peut inscrire les combats dans des rapports de force internationaux. Les États disposent également de moyens militaires, diplomatiques et économiques importants et jouent un rôle majeur dans les négociations. Enfin, les acteurs non étatiques ne sont pas interchangeables : une guérilla de libération nationale, une organisation terroriste et une société militaire privée ne poursuivent pas nécessairement les mêmes objectifs et n'ont pas le même statut.

En définitive, les États ne sont pas les seuls acteurs de la guerre depuis le XVIIIe siècle. Ils en ont souvent organisé et dirigé l'essentiel grâce à leurs armées, à leurs ressources et à leur capacité de mobilisation. Mais des insurgés, des guérillas, des résistants et des mouvements de libération ont également combattu, auxquels se sont ajoutées, plus récemment, des organisations armées transnationales et des acteurs privés. Il est donc plus juste de parler d'une diversification des acteurs que d'une disparition du rôle de l'État : celui-ci demeure central, comme combattant direct, soutien d'un groupe ou acteur des négociations.

RÉPONSE À RETENIR

Réponse : Non. Depuis le XVIIIe siècle, les États sont généralement les acteurs dominants de la guerre, car ils organisent les armées, mobilisent les ressources et conduisent les alliances. Mais ils n'en sont pas les seuls : insurgés, guérillas, mouvements de libération, résistances et organisations armées transnationales ont aussi participé aux conflits. La diversification des acteurs, particulièrement visible depuis 1945, n'a pas supprimé le rôle central des États.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Sujet de dissertation 2

10 points

Rivalités et coopérations dans la conquête spatiale

Question Sujet de dissertation 2

Sujet p. 2

> Rivalités et coopérations dans la conquête spatiale.

Démarche et problématique. Le sujet invite à traiter conjointement les deux termes : les *rivalités* entre acteurs, notamment pour le prestige, la puissance stratégique, les technologies et l'accès aux ressources et aux données ; les *coopérations*, qui prennent la forme de règles communes, d'accords et de projets partagés. La conquête spatiale ne se réduit pas aux premiers vols habités : elle comprend l'exploration, les usages civils et commerciaux de l'espace, ainsi que ses enjeux militaires. Il faut donc montrer que rivalité et coopération ne se succèdent pas simplement : elles coexistent et se recomposent selon les périodes et les acteurs.

Problématique : Comment la conquête spatiale est-elle à la fois un terrain de compétition entre puissances et un domaine où les contraintes techniques, les intérêts communs et les risques rendent nécessaires des formes de coopération ?

Plan argumenté :

1. **La conquête spatiale naît dans la rivalité de la guerre froide :** les États-Unis et l'URSS mobilisent les succès spatiaux pour démontrer leur supériorité scientifique, idéologique et stratégique.
2. **La coopération permet d'encadrer et de mener certaines activités spatiales :** les traités posent des règles communes et des projets partagés permettent de mutualiser des compétences et des moyens.
3. **Depuis la fin de la guerre froide, rivalités et coopérations se recomposent :** de nouveaux acteurs étatiques et privés interviennent, tandis que les partenariats restent sélectifs et peuvent être fragilisés par les tensions géopolitiques.

Repères de la conquête spatiale : rivalités et coopérations

4 octobre 1957	L'URSS met en orbite Spoutnik, premier satellite artificiel de la Terre.
12 avril 1961	Youri Gagarine devient le premier homme à effectuer un vol spatial.
1967	Le traité sur l'espace extra-atmosphérique est signé et entre en vigueur la même année.
20 juillet 1969	Apollo 11 permet à Neil Armstrong et Buzz Aldrin de marcher sur la Lune.
17 juillet 1975	Les vaisseaux américain Apollo et soviétique Soyouz s'amarrent en orbite.
1998	Début de la construction de la Station spatiale internationale dans le cadre d'un partenariat international.
2003	La Chine envoie son premier astronaute dans l'espace.
2020	Lancement des accords Artemis, cadre de coopération proposé par les États-Unis pour l'exploration spatiale.
23 août 2023	La mission indienne Chandrayaan-3 se pose près du pôle Sud lunaire.

Quelques jalons qui montrent la coexistence des compétitions de puissance et des initiatives de coopération.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Introduction. Le 4 octobre 1957, l'Union soviétique met en orbite Spoutnik, premier satellite artificiel de la Terre. Cet événement marque le début de l'ère spatiale et provoque une onde de choc aux États-Unis : l'espace devient un lieu où les grandes puissances donnent à voir leurs capacités scientifiques, industrielles et stratégiques. Mais les activités spatiales sont aussi complexes et coûteuses ; elles exigent des règles communes et peuvent bénéficier de projets menés à plusieurs. Dès lors, comment la conquête spatiale est-elle à la fois un terrain de compétition entre puissances et un domaine où les contraintes techniques, les intérêts communs et les risques rendent nécessaires des formes de coopération ? Née au cœur de la rivalité de la guerre froide, elle s'est progressivement dotée d'instruments de coopération, sans que ceux-ci fassent disparaître les concurrences, aujourd'hui plus diversifiées.

I. La conquête spatiale naît dans la rivalité de la guerre froide.

Après la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis et l'URSS se disputent la prééminence mondiale. Le développement des fusées est particulièrement stratégique : les technologies permettant de lancer des satellites sont aussi liées à celles des missiles. La compétition spatiale s'inscrit donc dans la course aux armements et dans l'affrontement idéologique entre les deux blocs. Chaque succès spatial peut être présenté comme une preuve de la supériorité scientifique, technique et politique du pays qui l'obtient.

L'URSS prend plusieurs fois l'initiative au début de cette compétition. Après Spoutnik, elle envoie le cosmonaute Youri Gagarine dans l'espace, le 12 avril 1961 : il devient le premier homme à effectuer un vol spatial. Les États-Unis répondent en faisant de l'envoi d'un homme sur la Lune un objectif national. Le 20 juillet 1969, la mission Apollo 11 permet à Neil Armstrong et Buzz Aldrin de marcher sur la Lune. Ce succès américain est une prouesse technique et une victoire symbolique dans la guerre froide, largement médiatisée.

La rivalité ne se limite cependant pas aux exploits visibles. Les satellites permettent notamment les télécommunications, l'observation de la Terre et le renseignement ; les technologies spatiales entretiennent également des liens avec les programmes militaires. L'espace est donc à la fois un domaine d'exploration et un enjeu de puissance. Les premiers succès soviétiques et américains montrent que la conquête spatiale est alors principalement conduite par des États capables de mobiliser d'importants moyens publics. La compétition pousse à investir et à innover, mais elle nourrit aussi la méfiance et les risques d'escalade.

II. La coopération permet d'encadrer et de mener certaines activités spatiales.

La compétition n'empêche pas les États de reconnaître la nécessité de règles communes. Le traité sur l'espace extra-atmosphérique, signé en 1967 et entré en vigueur la même année, pose des principes importants : l'exploration et l'utilisation de l'espace doivent bénéficier à tous les pays, aucun État ne peut se l'approprier, et les États restent responsables de leurs activités spatiales. Le traité interdit notamment de placer en orbite des objets porteurs d'armes nucléaires ou d'autres armes de destruction massive. Il ne met fin ni aux rivalités ni à toute utilisation militaire de l'espace, mais établit un cadre destiné à limiter certains dangers et à favoriser des usages pacifiques.

La coopération se manifeste aussi par des projets concrets. Le 17 juillet 1975, les vaisseaux Apollo américain et Soyouz soviétique s'amarrent en orbite au cours de la mission Apollo-Soyouz. Cet événement a une forte portée symbolique : les deux adversaires démontrent qu'ils peuvent rendre compatibles leurs équipements et mener une opération commune. En Europe, la création de l'Agence spatiale européenne (ESA) en 1975 permet à plusieurs pays de mutualiser financements, compétences et programmes. Cette coopération renforce les capacités européennes, sans supprimer les politiques spatiales nationales.

Les projets habités illustrent particulièrement l'intérêt du partage des ressources et des savoir-faire. La construction de la Station spatiale internationale (ISS) commence en 1998 dans le cadre d'un partenariat international qui associe notamment les États-Unis et la Russie, ainsi que des partenaires européens, japonais et canadien. L'ISS permet des recherches scientifiques et des séjours de longue durée en orbite. Un tel programme répartit les coûts et les tâches, mais crée aussi une interdépendance : les partenaires doivent coordonner leurs équipements, leurs équipages et leurs opérations. La coopération répond ainsi à des besoins scientifiques et techniques et peut contribuer au dialogue diplomatique, tout en restant encadrée par les intérêts propres de chaque participant.

III. Depuis la fin de la guerre froide, rivalités et coopérations se recomposent.

La conquête spatiale n'est plus seulement une confrontation entre Washington et Moscou. La Chine est devenue une puissance spatiale majeure : elle envoie son premier astronaute dans l'espace en 2003 ; en 2019, sa mission Chang'e 4 réalise le premier alunissage sur la face cachée de la Lune. L'Inde affirme elle aussi ses capacités, notamment lorsque la mission Chandrayaan-3 se pose près du pôle Sud lunaire, le 23 août 2023. L'élargissement du nombre d'acteurs intensifie la compétition pour le prestige, l'autonomie technologique et l'accès aux données et aux ressources spatiales.

Les rivalités concernent également les applications civiles, commerciales et militaires. Les satellites sont devenus indispensables aux télécommunications, à la navigation, à l'observation et à de nombreuses activités économiques. Des entreprises privées jouent un rôle croissant, notamment dans le domaine des lanceurs et des services satellitaires. Les États conservent toutefois une responsabilité essentielle : ils fixent les règles nationales, financent des programmes et considèrent l'accès à l'espace comme un enjeu de souveraineté. La multiplication des satellites et la dépendance des sociétés à leurs services rendent plus sensibles les risques de brouillage, de collision et d'accumulation de débris orbitaux.

De nouvelles coopérations se développent, mais elles sont souvent sélectives. Lancés en 2020 par les États-Unis et leurs partenaires, les accords Artemis énoncent des principes de coopération pour l'exploration lunaire ; ils ne constituent pas un accord universel réunissant toutes les puissances spatiales. Le programme Artemis, comme les projets lunaires chinois, s'inscrit à la fois dans la recherche scientifique et dans une compétition de prestige et d'influence. Les partenariats existants peuvent aussi être fragilisés par les tensions géopolitiques : la coopération n'efface donc ni les désaccords sur les règles ni la volonté des États de préserver leur autonomie. Elle reste néanmoins nécessaire face à des défis communs, comme la sécurité des activités orbitales et la gestion des débris.

Conclusion. Depuis Spoutnik, la conquête spatiale associe rivalité et coopération. La guerre froide en a fait un instrument majeur de compétition entre les États-Unis et l'URSS, sur les plans symbolique, scientifique et stratégique. Les traités et les programmes communs ont ensuite permis d'encadrer certaines activités et de mener des projets difficiles à réaliser isolément. Aujourd'hui, la diversification des puissances et l'essor des acteurs privés élargissent la compétition, tandis que les interdépendances techniques et les risques partagés rendent la coopération indispensable. Celle-ci n'abolit donc pas la rivalité : elle l'organise, la limite parfois et coexiste avec elle.

Étude critique de document

10 points

Un débat historique et ses implications politiques : les causes de la Première Guerre mondiale

Question Consigne

Sujet p. 3

> À l'aide du document et en vous appuyant sur vos connaissances, vous montrerez que les causes de la Première Guerre mondiale sont au cœur de débats historiques et politiques.

Démarche. Il faut analyser le texte d'André Loez, le confronter à des connaissances historiques et répondre à la consigne en montrant à la fois la complexité des causes de la guerre et les enjeux des interprétations. Le document est un extrait d'un ouvrage de synthèse publié en 2014 chez La Découverte, dans la collection « Repères » (pages 5 à 22). C'est une source secondaire et rétrospective : elle résume l'évolution de l'historiographie, mais ne fournit pas les documents diplomatiques permettant d'examiner directement toutes les responsabilités. Il convient donc d'expliquer les thèses évoquées sans les confondre avec des faits unanimement établis.

Problématique. Comment les interprétations des causes de la Première Guerre mondiale ont-elles été influencées par les débats historiographiques et par les enjeux politiques, depuis 1914 ?

Plan argumenté.

1. **Des causes complexes, entre décisions de 1914 et tensions de longue durée.** L'attentat de Sarajevo déclenche une crise, mais son élargissement résulte de décisions politiques et militaires prises dans un contexte de nationalismes, de rivalités impériales, de militarisation et d'alliances.
2. **Des interprétations mêlées aux enjeux politiques.** Dès 1914, les gouvernements cherchent à justifier leur conduite. Après la guerre, le débat sur les responsabilités, le traité de Versailles et les conflits politiques intérieurs influencent les lectures de la guerre.
3. **Un renouvellement des questions et des méthodes des historiens.** La controverse autour des travaux de Fritz Fischer dans les années 1960, puis l'étude conjointe des structures sociales et des représentations des dirigeants, illustrent le passage de la recherche d'un coupable unique à l'analyse des causes et des conditions qui ont rendu la guerre possible.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Repères : guerre et débats sur ses causes

28 juin 1914	Assassinat de François-Ferdinand et de son épouse à Sarajevo ; début de la crise de juillet.
23 juillet 1914	L'Autriche-Hongrie adresse un ultimatum à la Serbie.
28 juillet 1914	L'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie.
1er-4 août 1914	L'Allemagne déclare la guerre à la Russie puis à la France ; elle envahit la Belgique et le Royaume-Uni entre en guerre.
3 août 1914	Publication du Livre blanc allemand sur les causes de la guerre, cité par le document.
1916	Lénine publie L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme.
28 juin 1919	Signature du traité de Versailles ; l'article 231 et la question des réparations deviennent des enjeux du débat sur les responsabilités.
1961	Fritz Fischer publie un ouvrage qui contribue à une vive controverse sur les responsabilités allemandes.
2014	André Loez publie La Grande Guerre, ouvrage dont est extrait le document étudié.

Repères historiques et historiographiques pour situer les débats évoqués dans le document.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Les causes de la Première Guerre mondiale font l'objet de débats qui ne portent pas seulement sur les événements de 1914 : ils opposent différentes manières d'expliquer l'histoire et sont liés aux enjeux politiques de chaque époque. André Loez le montre dans cet extrait de synthèse publié en 2014. Il souligne la difficulté d'articuler les décisions des dirigeants et des diplomates avec les évolutions sociales, économiques et culturelles de l'Europe d'avant-guerre. Comment les interprétations des causes de la Première Guerre mondiale ont-elles été influencées par les débats historiographiques et par les enjeux politiques, depuis 1914 ? Les causes sont complexes parce qu'elles associent des décisions immédiates et des tensions anciennes. Leur interprétation a été mobilisée dans des débats politiques. Enfin, les historiens ont progressivement renouvelé leurs questions et leurs méthodes.

La première difficulté consiste à articuler les choix des individus et les processus de longue durée, comme le souligne le document. L'événement déclencheur est l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, héritier de l'Empire austro-hongrois, et de son épouse à Sarajevo, le 28 juin 1914, par Gavrilo Princip, militant de la Jeune Bosnie et nationaliste sud-slave. L'attentat ne rend cependant pas une guerre européenne inévitable. Il ouvre une crise diplomatique au cours de laquelle les gouvernements prennent des décisions successives. Soutenue par l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie adresse un ultimatum à la Serbie le 23 juillet, puis lui déclare la guerre le 28 juillet. La Russie décrète la mobilisation générale le 30 juillet ; l'Allemagne déclare la guerre à la Russie le 1er août, puis à la France le 3 août. L'invasion allemande de la Belgique, le 4 août, contribue à entraîner le Royaume-Uni dans la guerre le même jour. Les alliances contribuent à l'élargissement du conflit, mais ne suffisent pas à expliquer mécaniquement pourquoi les dirigeants font ces choix et pourquoi la crise devient une guerre générale.

Ces décisions s'inscrivent dans un contexte antérieur à 1914. Loez énumère les logiques croisées du capitalisme, de l'impérialisme, du militarisme et du nationalisme. Les rivalités entre puissances, les tensions dans les Balkans, les courses aux armements et les systèmes d'alliances forment des conditions favorables à l'escalade. Les historiens débattent donc de la place respective des responsabilités politiques à court terme et des structures de longue durée. Une explication centrée uniquement sur l'attentat de Sarajevo négligerait les tensions antérieures ; à l'inverse, faire du capitalisme ou de l'impérialisme une cause mécanique laisserait au second plan les choix des gouvernements pendant la crise de juillet et août 1914. Le document met en évidence cette difficulté sans réduire la guerre à une cause unique.

Les interprétations des causes deviennent, dès le conflit, des enjeux politiques. Loez indique qu'en 1914 les gouvernements orientent l'information pour convaincre leur opinion publique et les pays neutres de la justesse de leur cause. Le Livre blanc allemand paraît le 3 août 1914, puis d'autres belligérants publient des recueils équivalents. Ces publications doivent être lues comme des prises de position : elles sélectionnent et organisent des informations pour défendre la conduite de leur État. Elles ne constituent donc pas nécessairement des présentations impartiales des responsabilités.

Après la guerre, le débat est lié aux traités de paix. Signé le 28 juin 1919, le traité de Versailles comprend l'article 231, qui reconnaît la responsabilité de l'Allemagne et de ses alliés dans les pertes et dommages causés par la guerre, notamment en vue des réparations. Cette disposition est souvent présentée en Allemagne comme une clause de culpabilité et devient un enjeu politique majeur. Comme le relève Loez, l'Allemagne développe, dans son combat contre le traité, un argumentaire apologétique — c'est-à-dire favorable à sa propre cause — reposant notamment sur la publication de documents diplomatiques qui omet ou déforme certaines pièces. Il ne faut toutefois pas confondre cette

FormaV - document d'entraînement non officiel

instrumentalisation avec l'ensemble du travail historique : le document cite les efforts d'objectivité de Pierre Renouvin et de Luigi Albertini, tout en précisant que les tensions politiques pèsent sur l'historiographie.

Les controverses sont aussi internes aux États. En France, après 1918, des pacifistes accusent la droite et Raymond Poincaré, président de la République en 1914, de n'avoir pas tout fait pour éviter la guerre. Une lecture marxiste, évoquée par Loez, relie le déclenchement du conflit aux rivalités économiques et impérialistes entre puissances capitalistes. Lénine expose cette interprétation dans *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, publié en 1916. Cette approche met l'accent sur des causes structurelles, mais peut laisser au second plan la diversité des décisions et des situations nationales. Le document montre ainsi que les interprétations répondent aussi à des débats idéologiques et politiques.

À partir des années 1960, l'historiographie connaît un renouvellement important. Loez souligne la vive controverse provoquée en Allemagne par les travaux de Fritz Fischer, notamment son ouvrage de 1961. Fischer insiste sur les responsabilités allemandes en 1914 et inscrit celles-ci dans une continuité historique qui, selon sa thèse, préfigure l'expansionnisme nazi. Cette interprétation suscite un débat important sur la place de l'Empire allemand dans le déclenchement du conflit et sur la manière dont l'Allemagne comprend son passé. Le renouvellement ne consiste toutefois pas seulement à substituer une accusation à une autre : les historiens cherchent aussi à dépasser la seule recherche des « fautes » pour reconstruire les causes et les conditions de possibilité de la guerre.

Les approches plus récentes prennent en compte les structures sociales et culturelles, mais aussi les représentations des dirigeants. Les biographies de hauts responsables évoquées par Loez cherchent à comprendre comment les hommes de 1914 imaginaient une guerre possible et comment ces représentations pesaient sur leurs choix. Cette démarche permet d'étudier conjointement les contraintes, les systèmes d'alliance et les décisions individuelles, sans supposer que les acteurs connaissaient d'avance l'issue du conflit. L'intérêt du document est de résumer l'évolution des questions posées par les historiens et de montrer que l'écriture de l'histoire est elle-même située dans un contexte politique. Sa limite tient à son format de synthèse : il ne développe pas en détail les arguments de chaque courant et ne donne pas accès aux pièces diplomatiques originales nécessaires pour examiner directement les responsabilités.

Ainsi, les causes de la Première Guerre mondiale sont bien au cœur de débats historiques et politiques. Les historiens discutent de l'articulation entre les décisions prises pendant la crise de 1914 et les tensions de longue durée. Les gouvernements, les courants politiques et les États ont aussi mobilisé ces interprétations pour défendre leurs intérêts ou leurs idées. Depuis les années 1960, la recherche s'attache davantage à comprendre les mécanismes, les structures et les représentations qui ont rendu la guerre possible, plutôt qu'à désigner un responsable unique. L'extrait d'André Loez éclaire ces évolutions, sans se substituer à l'étude critique des sources sur lesquelles reposent les interprétations.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2026/spe-hg-geopolitique-sciences-po-2026-antilles-guyane-2-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.